

Conseil supérieur des Centres PMS  
Contribution des Centres PMS au Pacte d'excellence  
Avis n°40 - 2<sup>ème</sup> partie

Le centre PMS acteur-clé de l'orientation scolaire  
dans le temps et l'espace scolaire

Les *chapitres* qui composent cet avis n°40 du Conseil supérieur des Centres PMS constituent des « arrêts sur image », des « instantanés », la mise en forme, à un moment donné, d'un processus de réflexion du Conseil supérieur des Centres PMS, jamais achevé, et qui vise à articuler la « recherche d'une unité » (Qu'est-ce qu'un Centre PMS ?) et le « respect de la diversité » (En quoi chaque Centre PMS est-il singulier ?).

Les paragraphes qui constituent le présent texte sont des fenêtres sur des démarches plus globales qui leur donnent sens. Par conséquent, on ne peut en percevoir pleinement la portée qu'en se référant à l'ensemble.

*Cet avis* constitue un projet ouvert et complexe, invitant à conceptualiser un ensemble d'éléments contradictoires et complémentaires, sans (leur) enlever les antagonismes qui les fondent. Il s'agit au fond de chercher à comprendre les rapports entre les différentes approches, leurs recouvrements et leurs particularités. Démarche explicitement complexe. Perspective pluri-référentielle, voulant articuler et conjuguer, sans les confondre, des approches, des théories, des modèles différents, inévitablement hétérogènes. S'il est indispensable de veiller à la cohérence des missions et des actions des Centres PMS, il est tout aussi important de préserver leur diversité, l'un (cohérence) et l'autre (diversité) étant constitutifs de leur identité.

## **Le centre PMS acteur-clé de l'orientation scolaire dans le temps et l'espace scolaire**

Dans son avis n°2, le Groupe central du Pacte d'excellence souligne que *« les évolutions complexes, les défis et les exigences accrues de nos sociétés imposent de doter l'ensemble des élèves d'un bagage réellement commun, étendu, solide et ambitieux. C'est d'abord sur la maîtrise de cet essentiel que porte l'exigence d'égalité. Ce principe exige la redéfinition et le renforcement du tronc commun, en vue d'en faire un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire qui apprenne à comprendre le monde, à le penser et à le transformer »*<sup>1</sup>.

Le Groupe central poursuit en précisant que *« les grandes finalités d'un tronc commun redéfini et renforcé... consistent dans la maîtrise d'un bagage commun de savoirs fondamentaux par tous les élèves ; la construction d'une citoyenneté commune reposant sur un ensemble de valeurs et de références partagées ; la promotion d'une plus grande égalité sociale face à l'école ; et la **garantie de la maturation du choix d'orientation ultérieur**, notamment par le recul du choix des filières de spécialisation »*.

Le travail des Centres PMS s'inscrit résolument dans cette perspective d'une *« maturation du choix »*. Développant ses activités dans la même temporalité que le tronc commun (TC), c'est-à-dire commençant dès le début de la scolarité des élèves et se prolongeant tout au long de celle-ci, le Centre PMS exerce un rôle clé dans les différents domaines d'apprentissages du tronc commun tel que redéfini par le Groupe central et plus particulièrement dans les domaines d'apprentissage intitulés *« apprendre à apprendre et à poser des choix »* et *« la créativité, l'engagement et l'esprit d'entreprendre »*.

En collaboration avec les acteurs scolaires et les familles, l'accompagnement proposé par les équipes pluridisciplinaires des Centres PMS vise en effet à *« rendre l'élève capable de tirer des enseignements de ses expériences antérieures d'apprentissage et de vie, tout en préservant la motivation et la confiance en soi, et d'identifier progressivement et de plus en plus clairement ses affinités et dessiner peu à peu un projet de formation / de vie, de façon autonome. Il contribue également à permettre « aux élèves de murir le choix qu'ils opéreront »*.

---

<sup>1</sup> Orientations relatives aux objectifs du Pacte. Avis n°2 du Groupe central. 3 mai 2016. Tous les passages en italique de la présente page sont extraits de ce document.

Aujourd'hui plus encore qu'hier, s'orienter est démarche complexe qui requiert non seulement de se situer dans un milieu de plus en plus difficile à appréhender, mais aussi dans un milieu qui n'existe pas encore (incertitudes face à l'avenir).

Dans notre société, en constante évolution, le rôle des Centres PMS consiste à :

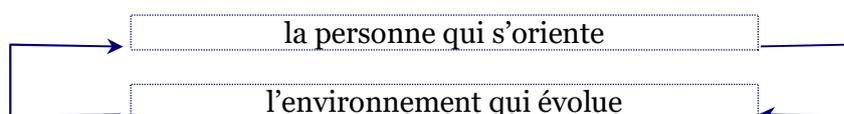
- soutenir l'école dans sa capacité à inventer une nouvelle culture de l'orientation et à développer une approche éducative de l'orientation qui *permette à chaque élève d'apprendre à s'orienter* dans un environnement rempli d'incertitudes ;
- accompagner l'élève dans ses démarches d'orientation (l'aider à *s'orienter*), avec une visée d'émancipation et d'autonomie, en collaboration avec la famille.

Pour mener à bien cette double mission, les Centres PMS privilégient :

- a) les approches qui prennent en compte la complexité et qui encouragent à imaginer différentes hypothèses (ouvrir le champ des possibles) ;
- b) les approches qui s'inscrivent dans la durée en distinguant les situations d'urgence des situations d'orientation ;
- c) les approches fondées sur les interactions soi/environnement.

**a) Privilégier les approches globales qui prennent en compte la complexité et encouragent à imaginer différentes hypothèses (ouvrir le champ des possibles)**

La complexité est partie intégrante du processus d'orientation à deux niveaux : la complexité de la personne qui s'oriente<sup>2</sup> et la complexité de l'environnement familial, social, culturel, économique, politique.



En tant que Centres PMS, on nous demande souvent de faire l'économie de cette complexité, de simplifier nos propositions (interventions) tant il semble urgent de décider et d'agir [de choisir]. Dans les démarches et les dispositifs d'orientation que nous proposons, nous devons (tenter de) résister à ces pressions en tenant compte de cette double complexité<sup>3</sup>. Cela suppose d'appréhender les métiers non comme des postes à profils déterminés mais comme des construits humains en évolution constante. Cela

<sup>2</sup> Pourquoi les gens ne suivent-ils pas toujours les conseils qu'on leur donne ? Une enquête sur les bilans de compétence fait apparaître que 90% des personnes sont satisfaites du bilan mais que seulement 60% suivent le conseil donné ou réalisent le projet qu'ils ont élaboré.

<sup>3</sup> « complexité » à ne pas confondre avec « complication »

suppose aussi de considérer les élèves non pas comme définies à priori par leur histoire, l'évaluation de leurs compétences, mais bien comme des êtres qui se construisent au fil des expériences vécues et qui se révèlent au cours des actions dans lesquelles ils s'impliquent.

Malgré la perception de la complexité des parcours, on continue largement à pousser les jeunes à choisir un métier en leur demandant ce qu'ils veulent faire. C'est la question la plus souvent posée, dès la petite enfance, ce qui à ce niveau-là ne pose pas de problème, mais aussi à l'adolescence et tout au long de la vie. Par cette question, on peut penser s'intéresser aux intérêts, aux idées d'avenir de la personne, en fait, on la pousse à trouver une solution définitive avant d'avoir cherché et ensuite on s'étonne que certains jeunes ne soient pas très motivés pour faire des recherches, des démarches puisqu'ils ont l'impression d'avoir apporté une réponse à la question posée.

Il est nécessaire de changer notre manière de questionner les jeunes en recherche de devenir pour ne pas les pousser à converger trop rapidement sur une réponse unique en les encourageant à imaginer différentes hypothèses éventuellement hiérarchisées dont la liste et la hiérarchie peuvent évoluer en fonction des recherches et des expériences.

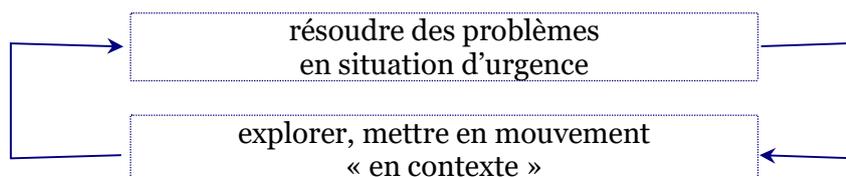
S'orienter aujourd'hui, ce n'est pas choisir un métier, c'est construire progressivement un itinéraire au fur et à mesure des décisions prises et des situations rencontrées. Dans la mesure où leur mission d'orientation s'articule avec leurs autres missions, les Centres PMS cherchent d'abord à développer la curiosité, l'envie d'aller à la découverte de l'inconnu, avant d'inviter le jeune à se demander qui il est.

### **b) Privilégier les approches s'inscrivant dans la durée. Distinguer les situations d'urgence<sup>4</sup> des processus d'orientation.**

Reconnaître la complexité du processus d'orientation, c'est aussi accepter le paradoxe du temps et distinguer les situations d'urgence des autres. Dans les situations d'urgence, les méthodes classiques gardent toute leur valeur, car elles permettent de démêler les situations difficiles et d'éviter les erreurs graves. Dans les contextes où on a le temps, on peut utiliser ce temps pour inscrire une vraie préparation dans la durée.

Car apprendre à s'orienter, ça doit commencer tôt et ce n'est jamais fini. Si on veut que l'école et ses partenaires se mobilisent pour développer l'éducation à l'orientation, il est nécessaire de mettre en place des dispositifs qui intègrent la durée. Il est nécessaire d'accepter de passer beaucoup de temps à explorer, à mettre en mouvement tous les acteurs, pour élaborer une stratégie pertinente, qui ait du sens.

Accompagner des élèves dans leurs démarches d'orientation est autre chose que résoudre des problèmes en situation d'urgence. Il est souvent nécessaire d'accepter de « perdre du temps » pour en gagner.



<sup>4</sup> Les situations d'urgence sont celles où l'élève est amené à prendre une décision sans que celle-ci puisse être anticipée, par exemple, suite à un problème médical, à un échec inattendu, à un déménagement imprévu, ...

Le concept de « métier pour la vie » a volé en éclat, il est remplacé par des itinéraires professionnels de plus en plus complexes.

Les opportunités viennent rarement toutes seules. De plus en plus, ce sont les jeunes qui doivent aller vers les opportunités. En tant que Centres PMS, nous devons nous interroger avec les acteurs scolaires et avec nos partenaires et poser la question du changement que cela représente. Les jeunes aimeraient qu'on vienne les chercher, qu'on leur tende la main. Souvent, ils ne comprennent pas le discours des entreprises.

La question aujourd'hui n'est pas toujours de chercher quoi faire, mais comment faire pour oser « aller vers », oser se tourner vers l'extérieur. Cette question n'est pas simple à résoudre car cette attitude qui met plus l'accent sur la démarche que sur le contenu peut dans un premier temps provoquer de l'insatisfaction, la demande d'apport d'information étant très forte.

Face aux mutations du monde économique, l'école a besoin de développer :

- *une culture de l'anticipation*
- *une culture de l'action*
- *une culture de la démarche de projet*

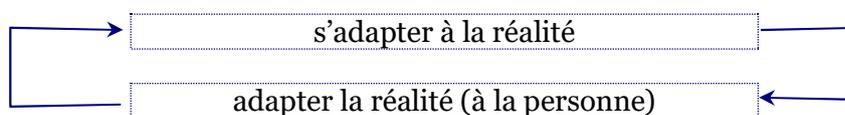
Savoir anticiper, savoir agir, savoir faire des projets mais aussi savoir les remettre en cause sont devenus des modes d'adaptation privilégiés dans notre société. Il en est de même de l'orientation qui ne relève pas d'un choix à un moment donné mais d'une construction progressive faite par un individu, relié au monde qui l'entoure, à travers des décisions et des actions successives. Le problème n'est peut-être pas d'abord « que choisir ? » Mais plutôt « pourquoi choisir » et « comment choisir ? ». Quelle démarche l'élève a-t-il à sa disposition ? Quelle réflexion, quelle compréhension de l'environnement a-t-il qui lui permettent de prendre au fur et à mesure de son parcours scolaire toutes les petites et les grandes décisions de la vie quotidienne ?

Le projet des Centres PMS ne consiste pas à orienter l'élève mais à aider celui-ci à s'orienter... et à soutenir l'école dans la mise en place de dispositifs (éducatifs) d'accompagnement de ce processus.

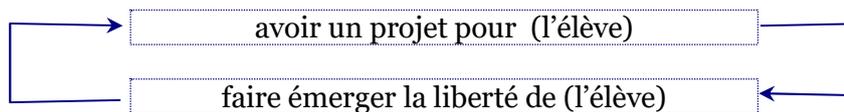
### **c) Privilégier les approches fondées sur les interactions soi/environnement**

En plus du paradoxe du temps, si nous voulons que chacun puisse devenir auteur/acteur de son orientation, nous devons tenir compte d'autres paradoxes :

- *le paradoxe de l'adaptation.* Dans une perspective d'évolution constante de l'emploi, les activités professionnelles ne sont pas données une fois pour toute, elles sont plutôt à « Trouver-Créer » collectivement. Pour cela, il faut que la personne à la fois se plie à la réalité et plie la réalité.

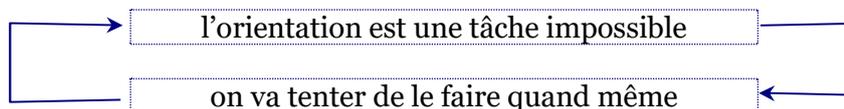


- *le paradoxe du conseil* : Comment personnaliser, individualiser le conseil sans assister ? Inversement suffit-il d'écouter pour aider l'autre à construire son parcours ? Les parents sont confrontés aux mêmes dilemmes. Les parents ont-ils le droit d'avoir des projets pour leurs enfants ? Sûrement, c'est la marque de leur amour pour eux, mais encore faut-il ne pas oublier que ce sont leurs projets de parents pas ceux de leurs enfants. Comment accompagner l'autre pour lui permettre d'être libre ?

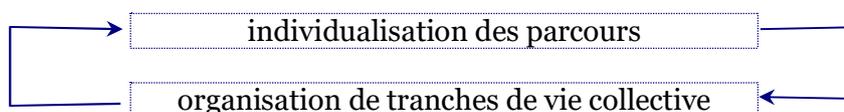


- Nous pourrions également citer *les paradoxes «rêves/ réalité», «individus/groupes»*.

Face à ces paradoxes, un des points communs entre les personnes qui s'orientent (les élèves), les conseillers qui les accompagnent (les enseignants, les membres de l'équipe PMS,...), les décideurs institutionnels mais aussi tous les partenaires (associations, organismes de formation...) c'est que nous sommes confrontés à des tâches complexes dans lesquelles il n'y a pas de réponses simples aux problèmes qui se posent. Il faut redonner à la vie son côté paradoxal, reconnaître que la tâche est impossible, mais qu'on va tenter de le faire quand même. Dans un climat d'incertitudes, cela oblige à *inventer des solutions*, à mettre en place des processus, à accepter que ce soit chaotique, à poursuivre malgré les difficultés car c'est en avançant qu'on garde l'équilibre.



Aujourd'hui, on ne peut plus conduire des cohortes d'élèves formés de la même manière pour aller au même endroit. Individualiser les parcours ne signifie pas uniquement « accompagnement individualisé » : ce serait nier l'interaction soi-environnement dans le développement de la personne et du milieu. C'est en vivant des tranches de vie collective, que l'individu se développe et construit son histoire personnelle, à condition d'être capable de les traiter et les intégrer. Dans cette conception de l'orientation, nous proposons, par des situations vécues avec d'autres, le développement des échanges, du lien social, le développement des compétences et la découverte de perspectives d'avenir qu'on n'aurait pas pu imaginer en restant isolés.



« *Le métier n'est pas donné à priori, il est, à la fois, trouvé-crée par les individus seuls ou en groupes lorsqu'ils deviennent de véritables acteurs sociaux.* »<sup>5</sup>. Il s'agit de vivre ce paradoxe de l'individualisation des parcours à travers une vie collective enrichissante. Cette démarche doit articuler action individuelle, action collective et action institutionnelle. Pour cela, il est nécessaire que tous les partenaires acceptent de travailler ensemble leur culture de l'orientation, de se mettre autour de la table et de coopérer à l'occasion d'actions concrètes qui visent à la fois le développement local et l'accès à des parcours individualisés.

Dans la mesure où leur mission d'orientation s'articule avec leurs autres missions, les Centres PMS mettent davantage l'accent sur l'interaction soi/environnement : le soi se révèle et se construit dans la relation avec l'environnement présent ou passé. Dans cette optique nous mettons en parallèle et si possible en premier lieu le développement de la capacité d'aller à la rencontre ou d'agir dans l'environnement, avant de se demander ce que sont les intérêts personnels de l'élève. Notre rôle d'interface à la charnière entre l'espace-temps de la famille, celui de l'école et celui de l'environnement associatif<sup>6</sup> nous permet de faciliter cette interaction dynamique qui permet à l'élève de grandir et à l'environnement d'être porteur de développement.

---

<sup>5</sup> D'après Geneviève Latreille,

<sup>6</sup> voir 1<sup>ère</sup> partie de l'avis n°40 du Conseil supérieur des Centres PMS

Le Conseil supérieur des Centres PMS se réjouit de la proposition du Groupe central de rendre l'ensemble du tronc commun « *progressivement et transversalement orientant* »<sup>7</sup>. Les activités développées par les Centres PMS contribuent activement à « *ancrer la dynamique du choix dans l'apprendre et pas uniquement sur des projections de ce que l'on aimerait faire plus tard... Les savoirs doivent faire sens pour les élèves par l'intérêt intrinsèque qu'ils présentent (et non pas prioritairement par le lien fort avec une perspective de métiers), et l'ouverture à des champs d'activité comme aide à l'orientation permet au jeune de s'interroger sur son fonctionnement comme apprenant et comme personne et l'invite à se munir de leviers pour vivre activement les transitions* ». Par ailleurs, Le Conseil supérieur des Centres PMS partage le point de vue du Groupe central, selon lequel « *le poids des décisions d'orientation n'est pas indépendant de la flexibilité des parcours ultérieurs* » et que « *c'est donc dans ce cadre général qu'il faut concevoir l'orientation des élèves* ». « *Les parcours ultérieurs doivent rester flexibles dans la mesure où aucune orientation ne devrait conduire à une impasse* ».

Si, avec le Groupe central, le Conseil supérieur croit que « *l'amélioration de l'orientation à l'entrée du et dans le qualifiant est de nature à promouvoir un choix positif (et non contraint) des élèves ce qui contribue à lutter contre l'échec et le décrochage scolaire* », il s'interroge sur la disproportion entre les moyens dont disposent les Centres PMS et le caractère systématique éventuel « *d'un entretien de motivation avec les professionnels de l'orientation en vue d'accéder à une option qualifiante* ». Le Conseil supérieur souligne également l'importance du caractère consultatif de ces entretiens, qui ne peuvent déboucher sur aucune utilisation contraignante des propositions envisagées : « *l'élève conserverait sa liberté de choix* ». En effet, comme l'affirme très justement le Groupe central, « *alors que l'orientation peut mener à un processus essentiellement passif d'affectation à une filière* », le Conseil supérieur s'accorde aussi « *sur une définition de l'orientation qui conçoit l'élève comme acteur de son orientation* ». « *Ce processus complexe implique plusieurs dimensions : se connaître soi-même (avec une dimension active de mise en situations), être capable de s'autoévaluer ; découvrir progressivement ses aptitudes et ses aspirations ; découvrir le monde extérieur (l'environnement citoyen, socio-culturel et socio-économique, les secteurs marchand et non marchand, les métiers ainsi que les systèmes d'éducation, de formation et de certification)* ».

En tant qu'**acteur-clé de l'orientation scolaire dans le temps et l'espace scolaire**, les Centres PMS marquent un vif intérêt à apporter leur contribution active aux différentes mesures prévues par le Pacte d'excellence et notamment :

- à « *la définition et à la pérennisation d'une approche éducative de l'orientation* » ;
- à « *l'insertion de contenus liés à l'orientation dans les contenus des cours* » ;
- dans leur rôle d'interface, à « *la création de partenariats entre professionnels de l'enseignement... et partenaires externes* » ;
- à « *la mobilisation des élèves dans la construction de leurs apprentissages soutenus par l'ensemble de l'équipe éducative* » ;
- à la mise en place du « *volet orientation* » des plans de pilotage des établissements scolaires ;

---

<sup>7</sup> Orientations relatives aux objectifs du Pacte. Avis n°2 du Groupe central. 3 mai 2016. Tous les passages en italique de la présente page sont extraits de ce document

- à l'établissement d'*outils de références communs*, cohérents et progressifs pour développer l'ensemble des dimensions de la capacité à s'orienter
- et à l'*accompagnement les enseignants* dans l'appropriation de leur rôle dans une approche éducative de l'orientation

Cette 2<sup>ème</sup> partie de l'avis n°40 du Conseil supérieur des Centres PMS, consacrée à l'orientation scolaire, a pour objectif la mise en évidence des débats qui animent les Centres PMS, des enjeux qui les traversent et à envisager leur nécessaire évolution et les perspectives futures envisagées.

Elle complète et renforce la 1<sup>ère</sup> partie de l'avis n°40 du Conseil supérieur des Centres PMS qui visait à établir un état des lieux de la réalité actuelle de ce que sont les Centres PMS, constituant tout à la fois une réflexion sur ce qu'ils sont devenus, sur leur place dans le système d'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, sur le rôle, modeste mais néanmoins essentiel, qu'ils y exercent, mais aussi, du point de vue spécifique des Centres PMS, une contribution à la réflexion sur ce système proprement-dit.

D'autres parties complémentaires seront rédigées tout au long de l'année scolaire 2016-2017 et seront consacrées à la mise en évidence des débats qui animent les Centres PMS, des enjeux qui les traversent et à envisager leur nécessaire évolution et les perspectives futures envisagées dans le Pacte d'excellence.